



MODALITÉS DE SAISINE

- 1 Saisie de l'EMAS par le Principal du collège par transmission de la fiche de saisine.
- 2 L'EMAS fixe une date de première rencontre avec l'établissement demandeur pour recueillir les informations.
- 3 Suite à cette première rencontre, décision (ou non) d'intervention :

Oui





Élaboration d'un programme d'intervention à définir en équipe

Non

Transmission des motifs du refus et des préconisations

NOUS CONTACTER

EMAS Cholet

-  rue des Ruisseaux - 49300 Cholet
-  06 64 82 20 53
-  emas.cholet@institutinnovationetparcours.fr
-  www.institutinnovationetparcours.fr

NOS PARTENAIRES



ÉQUIPE MOBILE D'APPUI MÉDICO-SOCIAL POUR LA SCOLARISATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Renforcer l'école inclusive en soutenant les professionnels de l'Éducation nationale

PRÉSENTATION DE L'EMAS

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS) s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 14 juin 2019 en faveur de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Dispositif expérimental créé par deux associations partenaires : l'Adapei 49 et l'Institut Innovation et Parcours.

UN TRAVAIL DE PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

L'équipe mobile propose son appui dans le cas où une "intervention médico-sociale" est souhaitée :

- **Étude et suivi des situations**
- **Proposition d'outils spécifiques**
- **Information et sensibilisation** sur différentes thématiques en lien avec le handicap

NOS MISSIONS

- **Sécuriser les parcours scolaires des jeunes en difficulté** inscrits au sein des établissements scolaires
- **Renforcer l'école inclusive** en favorisant le maintien de la scolarisation des élèves en situation de handicap
- **Apporter conseil et appui** aux établissements scolaires en cas de difficulté avec des jeunes en situation de handicap
- **Conseiller et participer à des actions de sensibilisation** pour les professionnel·le·s des établissements scolaires accueillant des élèves en situation de handicap
- **Aider la communauté éducative** à gérer les situations difficiles en lien avec le handicap
- **Conseiller les équipes pluridisciplinaires** de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)
- **Assurer une fonction ressource** sur l'ensemble du territoire pour répondre aux questions liées au handicap

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

La zone géographique d'intervention de l'EMAS englobe Cholet et son agglomération, Belle-vigne-en-Layon (Thouarcé) et Lys Haut Layon (Vihiers).

L'EMAS permet l'accès aux dispositifs médico-sociaux dans les « zones blanches ».



Nos jours d'intervention :

- **Mardi** : secteur choletais
- **Jeudi** : secteur de Belle-vigne-en-Layon et Lys Haut Layon

NOTRE ÉQUIPE MOBILE

Elle est composée de :

- 2 coordinateurs d'équipes
- 2 psychologues
- 2 éducateurs spécialisés